

Nos réf. : PK/JD/MCR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 06/12/2010	L'an deux mil dix le quatorze décembre à dix huit heures trente
DATE D’AFFICHAGE : 14/12/2010	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27</i>	Présents : KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, GROSJEAN Laurence, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Elisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel. Formant la majorité des membres en exercice.
OBJET : <i>Travaux de restructuration et rénovation de l’Ecole Primaire Bel Air I</i>	Excusés : PETIT Betty a donné procuration à RENOUX Alain, PARRAIN Carole a donné procuration à PERRON Danièle, GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, GIRARD Jean-Claude a donné procuration à PAGNOT Pascal, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel. Monsieur Christian BELZ est nommé secrétaire de séance ;

Le Conseil Municipal, à l’unanimité,

- S’engage à réaliser et à financer les travaux de restructuration et de rénovation de l’Ecole Primaire Bel Air I sise rue des Anémones à BAVANS (25550) dont le montant de l’opération s’élève à 725 000 € HT (867 100 € TTC).
 - Se prononce sur le plan de financement suivant :
 - Emprunt 600 000,00 €
 - Fonds libres 57 100,00 €
 - Sollicite l’aide financière de Conseil Général
 - Demande l’autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de la subvention.
 - S’engage à réaliser les travaux sur deux années.
- Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 14/12/10
 Publiée le 14/12/10
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 Le Maire

SOUS-PRÉFECTURE
 - 7 JAN. 2011
 MONTBÉLIARD